



L'Office de Tourisme de Merlimont en cours de classement
en catégorie III, appartient au réseau : « Offices de Tourisme de France »

Liste des engagements correspondants à la catégorie de classement III

L'Office de Tourisme de Merlimont s'engage à :

- Mettre à disposition un espace d'accueil et un espace d'information facilement accessibles.
- Faciliter vos démarches
- Vous offrir du mobilier pour vous asseoir
- Vous informer gratuitement sur l'offre touristique locale
- Afficher et diffuser ses périodes d'ouverture en français et en anglais
- Etre ouvert toute l'année
- Répondre à vos mails et courriers
- Assurer un service d'accueil permanent tenu par du personnel pratiquant au moins une langue étrangère.
- Assurer la fourniture de cartes touristiques sur un support papier
Vous donner accès à son site internet bilingue
- Diffuser son information touristique sur format papier traduite au moins en une langue étrangère relative à :

1/ Tous les hébergements touristiques classés ou non comportant, le nom de l'établissement, les coordonnées postales, l'email, l'adresse du site internet les coordonnées téléphoniques, le niveau de classement.

2/ Aux monuments et sites touristiques naturels ou de loisirs et activités, comportant l'indication des tarifs d'usages des périodes et horaires d'ouverture

3/ Aux événements et animations

4/ Aux numéros de téléphone d'urgence

- Mettre à jour annuellement son information touristique
- Afficher à l'extérieur les numéros de téléphone d'urgence.
- Traiter vos réclamations et mesurer votre satisfaction.
- Mettre à disposition un conseiller en séjour
- Garantir la fiabilité et l'actualité de l'information touristique locale
- Actualiser les données sur l'offre touristique de sa zone géographique d'intervention.